



TCF TOUT PUBLIC

■ Présentation

Le **TCF tout public** s'adresse à toute personne de 16 ans ou plus dont le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite, pour des raisons académiques (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...), professionnelles (employés ou futurs employés...) ou personnelles, faire évaluer son niveau de français.

Les épreuves obligatoires permettent d'évaluer la **compréhension orale et écrite** ainsi que la maîtrise **des structures de la langue**. Deux épreuves facultatives évaluent l'expression orale et écrite.

Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une attestation de niveau.

TCF Epreuves obligatoires		Durée
▶ Compréhension orale (29 items)	salle d'examen collective	25 minutes
▶ Maîtrise des structures de la langue (18 items)	salle d'examen collective	15 minutes
▶ Compréhension écrite (29 items)	salle d'examen collective	45 minutes

TCF Epreuves complémentaires		Durée
▶ Expression orale (3 questions)	entretien individuel avec un examinateur	12 minutes
▶ Expression écrite	salle d'examen collective	60 minutes

Dans le cadre d'une passation sur ordinateur, le temps de passation de la compréhension orale, de la maîtrise des structures de la langue et de la compréhension écrite compte une dizaine de minutes supplémentaire par rapport à une passation sur support papier.

NB : l'inscription aux épreuves complémentaires n'est possible que si vous êtes inscrit ou avez été inscrit aux épreuves obligatoires.

Le manuel du candidat se trouve en libre téléchargement sur le site de France Education international :
<https://www.france-education-international.fr/test/tcf-tout-public?langue=fr>

Aucun diplôme n'est requis pour se présenter aux épreuves. La pratique régulière du français prépare à la passation du test cependant nous vous conseillons de vous familiariser avec la forme du test via les liens suivants :

<https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner>

<https://www.france-education-international.fr/test/exemples-epreuves-tcf?langue=fr>



FORMULAIRE D'INSCRIPTION – TCF TOUT PUBLIC (SUR ORDINATEUR)

Session Cocher la date choisie	Date limite inscription* <small>* Dans la limite des places disponibles</small>	Horaires examen
<input type="checkbox"/> Lundi 13 Mars 2023	Mardi 7 Mars 2023	13h30
<input type="checkbox"/> Jeudi 4 Mai 2023	Vendredi 28 avril 2023	13h30
<input type="checkbox"/> Mardi 4 Juillet 2023	Mercredi 28 Juin 2023	13h30

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Pays de naissance : Nationalité :

Langue usuelle :

Adresse :

Ville : Code postal :

Mail :

Tél :

Cochez les épreuves auxquelles vous souhaitez vous inscrire :

- Epreuves obligatoires (3 épreuves) 155,00 €
- Epreuves complémentaires
 - Expression orale 60 €
 - Expression écrite 60 €

Montant total :

Motif d'inscription : Etudes Raison professionnelle Autre **précisez**

Pièces obligatoires à fournir pour valider votre inscription

- Le formulaire d'inscription** aux épreuves du TCF TOUT PUBLIC complété et signé (p 3 et 4).
- Une copie de votre pièce d'identité** en cours de validité
- Le règlement de vos frais d'inscription**
 - Par chèque à l'ordre de l'INFREP
 - En espèces uniquement à l'agence
 - Par carte bancaire uniquement à l'agence
 - Par virement Bancaire à distance en précisant votre Nom + TCF (**RIB sur demande**)
- Le formulaire d'acceptation de traitement des données personnelles** complété et signé (p5).

Situation de handicap

Toute situation de handicap qui nécessite un aménagement de temps doit être signalée obligatoirement au moment de l'inscription avec un certificat médical explicitant le type d'aménagement à mettre en place.

<https://www.france-education-international.fr/article/declarer-handicap>

Toute inscription entraîne l'engagement du candidat à se présenter à la session.

En cas d'absence à l'examen, le report sans frais à une session suivante est possible sur présentation d'un justificatif administratif pour les motifs suivants : maladie, problème de transport, décès d'un proche, grève.

Les heures de convocation doivent être respectées sous peine d'invalidation de votre examen. Si vous n'avez pas reçu votre convocation une semaine avant la date de passation, merci de prendre contact avec le secrétariat de l'Infrep au 02.23.25.05.80 ou infrep35@infrep.org

Dans le cadre du TCF TOUT PUBLIC COMPLET, chaque candidat sera pris en photo par un surveillant le jour de l'examen.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription et déclare les accepter.

Fait à Le

Signature du candidat :

L'Infrep se réserve le droit de reporter votre inscription sur une autre session d'examen si le nombre d'inscrits à la session demandée est atteint

Institut National de Formation et de Recherche sur l'Education Permanente

INFREP Bretagne - 6 rue de Belle Ile – Pentagone 1 – 35760 Saint Grégoire

Tél : 02.2325.05.80 Mail : infrep35@infrep.org

Siret 32441928201175

Comment déposer votre dossier ?

o En vous présentant au secrétariat de l'Infrep (paiement en CB ou en espèces) :

Accueil du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

o En nous le retournant par courrier à l'adresse suivante (paiement par chèque) :

INFREP, Pentagone 1, 6 rue de Belle-Ile, 35760 Saint-Grégoire

o En nous le retournant par mail accompagné d'un virement Bancaire à l'adresse mail Infrep35@infrep.org

Attention, pour plus de lisibilité, merci de bien vouloir transmettre les documents en PDF et non en photos.

Une fois votre inscription enregistrée elle ne peut plus être annulée et vos frais d'inscription ne pourront pas vous être remboursés.

■ Pour la passation du test

Présentez-vous à l'épreuve **15 minutes** avant l'heure de l'examen.

Munissez-vous de votre convocation, d'une pièce d'identité originale avec une photo récente et d'un stylo à bille noir. Attention : vous devez vous rendre **disponible pour la demi-journée**.

■ Après la passation du test

Vous obtiendrez votre attestation 2 à 3 semaines après la passation de votre TCF. **En cas de résultats insuffisants**, vous pouvez vous représenter autant de fois que vous le souhaitez au TCF. **Vous devez cependant respecter un délai de 30 jours entre chaque passation de TCF.** Si vous avez passé les épreuves obligatoires et que vous vous inscrivez ultérieurement aux épreuves complémentaires, il n'y a pas de délai mais vous devez vous inscrire pendant la durée de validité du test, soit deux ans.

Formulaire d'acceptation de traitement des données personnelles

France Éducation international collecte certaines données dans la stricte limite de ce qui est nécessaire pour vous permettre de passer le TCF.

Les renseignements suivants seront collectés : nom de famille, prénom, sexe, date de naissance, pays de naissance, nationalité, langue maternelle, courriel, photographie et adresse postale pour certaines déclinaisons, signature recueillie le jour de l'évaluation, voix pour l'épreuve d'expression orale qui est enregistrée, numéro de passeport pour le TCF Canada.

Toutes ces données sont toujours traitées dans un souci de préservation de leur confidentialité, conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et à la liberté et au Règlement européen n°2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel (RGPD)

France Éducation international est destinataire de ces données. Le centre de passation, qui se charge de leur collecte, y a également accès. Elles sont conservées par France Éducation international pendant 10 ans à partir de la date de distribution des attestations et sont ensuite rendues anonymes. Les centres de passation y ont accès pendant 2 ans.

La conservation des données par les organismes destinataires de votre attestation TCF (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ou la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN)) peut varier selon les établissements. Nous vous invitons à consulter leurs conditions RGPD.

Pour l'exercice des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des données personnelles, sous réserve de la réglementation liée aux certifications officielles, ou pour toute question sur notre politique de protection des données personnelles, il est possible de contacter notre délégué à la protection des données :

- par courriel : dpd@france-education-international.fr

- par voie postale : Délégué à la protection des données de France Éducation international, 1 avenue Léon Journault, 92318 Sèvres Cedex.

Par ce document, je suis informé(e) que mes données personnelles peuvent être utilisées de façon anonyme pour des recherches et des statistiques permettant le développement des tests et examens proposés par France Éducation international afin d'améliorer la qualité des certifications

J'atteste avoir pris connaissance de ces informations

Nom, prénom :

Date :

Signature :

PLAN D'ACCES

INFREP

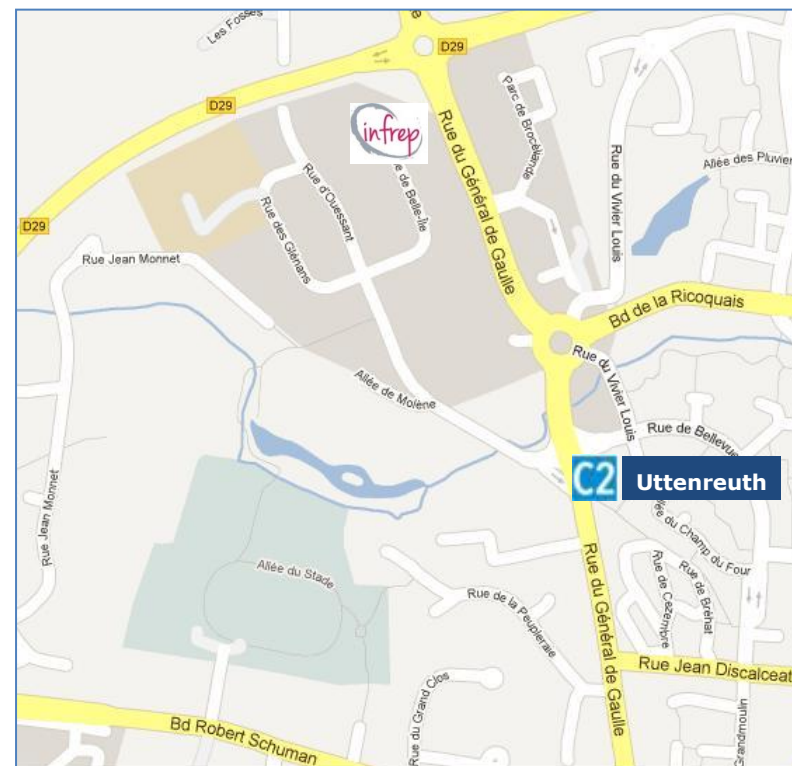
Z.A. Le Pontay

Pentagone 1 - 6 rue de Belle-Ile

35760 Saint-Grégoire

Tél : 02.23.25.05.80 - Fax : 02.23.25.05.89

infrep35@infrep.org



Ligne de bus N°C2 Arrêt Uttenreuth

Si vous venez en voiture :

➔ De la rocade

- Sur la rocade de Rennes, suivre la direction Saint-Malo
- Sur la 4 voies en direction de Saint-Malo, prendre la première sortie (Montgermont, Saint-Grégoire)
- Au 1^{er} rond-point, prendre la direction Saint-Grégoire, Melesse, Betton (2^{ème} sortie)
- Au 2nd rond-point, 1^{ère} sortie direction Saint-Grégoire
- Au feu, après la station-service, prendre à droite, direction Z.A. Le Pontay. Continuer tout droit sur la rue d'Ouessant. Tourner à droite au premier carrefour sur la rue de Belle-Ile.

➔ Du centre-ville

- Au rond-point du Centre Leclerc de Saint-Grégoire, prendre la direction Saint-Grégoire, CHP Saint-Grégoire
- Au rond-point du CHP, continuer tout droit
- Au 3^{ème} feu, prendre à gauche direction Z.A. Le Pontay. Continuer tout droit sur la rue d'Ouessant. Tourner à droite au premier carrefour sur la rue de Belle-Ile.

Nos locaux, en rez-de-chaussée, sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite : largeur réglementaire des portes et dégagements, toilettes adaptées, places de parking réservées.